

DROIT A LA VIE

TDD - BP 167 - 92805 PUTEAUX CEDEX - FRANCE

"De nos jours les dirigeants politiques se demandent si les Musulmans accepteront nos valeurs. Je demande : de quelles valeurs s'agit-il ? Du mariage gay ? De l'euthanasie ?"
Cardinal Adrianis Simonis - Utrecht, Pays-Bas, 18/11/2004

SOMMAIRE

La stratégie de la Vérité	2
Communiqué du 27 janvier 2005	4
Le Génocide de l'Avortement.....	5
30 ans ça suffit : les prémices de la victoire	8
Une Constitution qui pue la mort	10
L'élection de Bush : une victoire pro-vie.....	11
L'héritage de Jean-Paul II.....	12
Nigéria - un vaccin de l'UNICEF contaminé...13	
Avortement et cancer du sein	14
Succès des cellules souches adultes	15
Projet : les Survivants au travail.....	16

Courage, la victoire s'approche. Elle dépend d'abord de Dieu, qui d'ores et déjà nous montre les prémices de la victoire. C'est ce que décrit notre article sur les actions « 30 ans ça suffit ! » Car Dieu règne au delà des tentatives humaines de lui résister et il rétribue, notamment en éclaircissant les rangs des adversaires.

Cela passe par des familles chrétiennes nombreuses et qui sachent résister à la corruption ambiante, et le premier « outil » pour reconstruire de telles familles, ainsi que pour aider ceux qui commencent à comprendre vers quel néant mène le rejet de Dieu, c'est la **Vérité**.

Dire la vérité est indispensable, malgré certains discours lénifiants qui voudraient que nous donnions un message gentil, inodore et agréable aux oreilles, tel que le définissent les écoles de marketing. Ces écoles pensent influencer les foules par la manipulation émotionnelle, la séduction, puis la corruption. Il s'agit de techniques qui fonctionnent lorsqu'il s'agit de vendre ce qu'une population désire confusément, mais jamais pour lui faire accepter une remise en cause profonde.

La révolution sexuelle est le summum de cette technique d'asservissement par la corruption, et nous ne pouvons évidemment pas l'utiliser contre elle-même, ni contre ses conséquences. Ni encore moins l'approuver comme le font certains.

Or St Paul nous exhorte plus simplement à dire la « *vérité dans l'amour* ». L'amour n'est pas une émotion mais la volonté de faire du bien, certains ont traduit ce terme grec « agape » qui signifie amour sacrificiel par « charité ». Lorsque nous cherchons à dire des vérités qui sont déplaisantes pour certains, nous ne le faisons pas pour condamner des personnes, car nous ne sommes ni juges ni innocents nous-mêmes. Nous disons ces vérités parce qu'elles sont vraies et qu'elles sont nécessaires pour sortir des ornières du mensonge et du crime. Tout le monde sait maintenant que l'avortement est mal et qu'il a comme conséquence la destruction à petit feu de ceux qui le commettent. Tout le monde sait que coucher avec n'importe qui, sans engagement, est le fondement de la misère et du malheur. Mais en même temps beaucoup préfèrent dire le contraire, parce qu'ils trouvent un profit dans la révolution sexuelle qui a amené ces fléaux. Mais reconnaître la vérité amène à se remettre en cause et à découvrir que l'on est complice du mal. Notre but n'est pas de « culpabiliser » nos contemporains pour les plonger dans la dépression. Non. Il y a une culpabilité réelle, d'ordre juridique, et la reconnaître est le pre-



23/01/2005 : la manifestation pro-vie "30 ans ça suffit" à laquelle de nombreux adhérents de La Trêve de Dieu ont participé

mier pas pour en être libéré : si Jésus a souffert la Passion et la mort pour nous sauver du péché, ce n'est pas pour nous donner une vie misérable, mais pour nous offrir une vie libérée du péché et de sa culpabilité ; il a suffisamment payé.

« *Mais en disant que l'avortement est un meurtre ou un génocide, vous condamnez ces pauvres femmes qui...* » Non. Discerner est différent de condamner. Comment pourrait-on demander et obtenir le pardon pour un crime que l'on ne reconnaît pas ? Discerner les choses en vérité est indispensable.

L'article de Gregg Cunningham et celui sur la « stratégie de la vérité » sont écrits dans cet esprit.

Il nous a semblé important aussi de faire le point sur l'élection de George W. Bush à la Maison Blanche, parce que les analyses publiées dans la presse sont en général passées à côté du vrai événement, du vrai changement positif qui s'opère outre-Atlantique.

Ce numéro paraît avant le référendum sur le traité constitutionnel européen. On demande aux Français de voter sur un texte fleuve de 484 pages et plus, assez abscons — les constitutions françaises et américaines font une vingtaine de pages tout au plus. Cependant ce projet de constitution recèle des éléments très dangereux pour la défense de la vie humaine. Vous trouverez une synthèse de ces points dans notre article « une constitution qui pue la mort ».

Bonne lecture, et nous espérons que ces informations vous inciteront à vous engager dans le combat : il y a du travail, des projets et des victoires à remporter.

Thierry LEFÈVRE

Email : trad@trad.org
http://www.pilule.net,
http://www.pilule.info

Sites : http://www.trad.org,
http://www.survivants.org,
http://www.pilule.org,

Mai 2005 - La Trêve de Dieu - BP 167 - 92805 PUTEAUX CEDEX



L'évêque de Cologne :

Le 6 janvier 2005, jour de l'Épiphanie, le cardinal de Cologne, Joachim Meisner, prêchant sur les conséquences de la révolte de l'homme envers Dieu, notamment quand l'homme se prend pour le maître de la vie, s'est appuyé sur des exemples historiques :

« il y eut d'abord Hérode, qui a ordonné que les enfants de Béthléhem soient tués, puis il y eut Hitler et Staline entre autres, et aujourd'hui des enfants à naître sont tués par millions. »

« Quand l'homme se prend pour le seigneur de la vie, d'autres perdent leurs vies. »

Il expliqua ensuite que, puisque c'est Dieu qui est le seul Maître de la vie, lorsque l'homme ne reconnaît pas qu'il n'est pas le centre de l'univers ni ne voit ou n'accepte ses limitations, des attaques contre la vie humaine, comme l'Holocauste et l'avortement, ont lieu. Il a noté que l'« avortement et l'euthanasie sont les résultats de ces révoltes arrogantes contre Dieu, » et qu'il s'agit d'offenses contre le premier commandement.

Bien qu'il soit douteux que les politiciens pro-avortements viennent écouter les sermons, le parti Verts et le parti Social-Démocrate ont immédiatement condamné la « comparaison » et exigé que le Cardinal s'excuse envers les victimes de l'Holocauste. Sans surprises ils ont été suivis dans leur vindicte par un mouvement gauchiste « oecuménique » (Ikvu). Et le président du Conseil Central des Juifs d'Allemagne, Paul Spiegel, a déclaré à la presse que le cardinal devrait « se distancer immédiatement de la comparaison inacceptable. » Et il le menaçait aussi de poursuites judiciaires (sur quelles bases ?).

A quoi le cardinal a répondu qu'il avait fait une connexion entre l'avortement et les grands crimes de l'histoire, qu'il n'avait en rien dénigré les Juifs, mais qu'il avait dénoncé les crimes de Hitler et de Staline.

Puis il finit par déclarer :

« Si j'avais ne serait-ce que soupçonné que ma référence à Hitler puisse avoir été aussi mal comprise, je l'aurais omise. Je suis désolé qu'on en soit arrivé là. »

"Mémoire et Identité"

Le 22 février un nouveau livre du pape Jean-Paul II, « Mémoire et Identité », est annoncé. Il y écrit qu'une nouvelle

idéologie du mal menace la société et il y inclut l'avortement et les tentatives de définition d'un « mariage » homosexuel. Il traite dans ce livre de ses expériences avec le totalitarisme du XXème siècle et de ses effets sur lui en tant que prêtre, évêque et pape.

Et il trace un parallèle entre l'avortement et l'Holocauste nazi. Il appelle l'avortement « extermination légale » et compare son institution aux lois allemandes qui ont privé les Juifs de la personnalité juridique et ont permis ainsi leur assassinat par l'État.

« C'est un Parlement régulièrement élu qui accepta d'appeler Hitler au pouvoir dans l'Allemagne des années 1930 ; ensuite c'est le Reichstag lui-même qui, en déléguant les pleins pouvoirs (Ermächtigungsgesetz) à Hitler, lui ouvrit la route pour sa politique d'invasion de l'Europe, pour l'organisation des camps de concentration et pour la mise en oeuvre de ce qu'on appelle la 'solution finale' de la question juive, c'est-à-dire l'élimination de millions de fils et de filles d'Israël. Il suffit de se rappeler ces quelques événements, qui nous sont proches dans le temps, pour voir clairement que la loi établie par l'homme à des limites précises, que l'on ne peut franchir. (...)

C'est bien dans cette perspective (...) que l'on doit s'interroger, au début d'un nouveau siècle et d'un nouveau millénaire, à propos de certains choix législatifs effectués dans les parlements des régimes démocratiques actuels. On peut se référer plus immédiatement aux lois de l'avortement. Quand un Parlement autorise l'interruption de grossesse, admettant la suppression de l'enfant à naître, il commet une grave violence à l'égard d'un être humain innocent et privé surtout de toute capacité d'autodéfense. Les parlements qui approuvent et promulguent de telles lois doivent être conscients qu'ils outrepassent leurs compétences et qu'ils se mettent en conflit manifeste avec la loi de Dieu et avec la loi naturelle. »

Jean Paul II soutient par ailleurs que « le XXème siècle a été celui où le mal s'est développé dans la démesure, utilisant des systèmes pervers ».

« Le mal au XXème siècle n'a pas été 'artisanal', mais il s'est manifesté dans des proportions gigantesques, s'est prévalu des structures d'États pour accomplir

son oeuvre néfaste, a été érigé en système », écrit-il.

De la même manière, le président du Conseil Central des Juifs d'Allemagne, Paul Spiegel, a cherché à intimider le Pape : « *L'Église Catholique ne comprend pas ou ne veut pas comprendre qu'il y a une énorme différence entre le génocide de masse et ce que les femmes font de leurs corps.* » Quelques « militants féministes et homosexuels » en ont profité pour venir perturber la messe à Notre-Dame de Paris le 28 février. Leur argument principal était qu'« *en comparant la shoah à l'IVG, le Vatican minimise un crime contre l'humanité.* »

Le cardinal Ratzinger a répondu pour le Vatican :

« Le pape ne met pas sur le même plan la Shoah et l'avortement, il ne compare pas des faits et des systèmes. Il attire notre attention sur les tentations permanentes de l'humanité, sur la nécessité de faire attention pour ne pas tomber dans les pièges du mal. ».

Les sources du terrorisme intellectuel

Ce sont là deux beaux exemples de terrorisme intellectuel, enfin intellectuel n'est pas le bon mot, car on est en pleine hystérie et ce qui est reproché au cardinal de Cologne et au Pape est proprement stupide : à aucun moment il n'ont offensé les Juifs ni minimisé la Shoah.

Il y a quelques années déjà, un brûlot gauchiste qui prétendait étudier les provies assimilait les rapprochements que nous faisons entre l'avortement et l'holocauste à une « minimisation de l'holocauste ». Une recherche sur l'origine de ce sophisme irrationnel montre qu'il provient de groupes pro-avortements, souvent animés par des motifs idéologiques ou financiers.

Ainsi un site extrémiste pro-avortements¹ raconte :

« Non seulement ils ne répugnent pas à ce détournement de la notion de génocide, mais des associations (...) sont allées jusqu'à organiser des pèlerinages à Auschwitz pour comparer la Shoah et le génocide de l'avortement. L'amalgame remplit une double fonction : dramatiser l'avortement, banaliser le nazisme. Il dépasse d'ailleurs l'IVG et s'at-

1. cf. <http://www.anti-rev.org/textes/Aubry95a/a.html>

taque également à la pilule abortive RU 486, mise au point par le professeur Baulieu et qualifiée de "Zyklon B moderne" (...) »

Cette interprétation tendancieuse émane ici de gens qui sont connus pour avoir coopéré ou coopérer encore avec le PPFA (planning familial américain) dont l'intérêt financier est évident :

PPFA est le plus gros "four-nisseur" d'avortements des États-Unis, et l'avortement, ça rapporte beaucoup.

Un autre exemple typique en est Henry Morgentaler qui gagne sa vie en vendant des avortements et qui écrit fin 1995 au Pape :

« Je vous écris cette lettre en tant qu'humaniste séculaire qui est devenu plutôt célèbre au Canada pour sa défense des droits des femmes à l'avortement, en particulier par la décision Morgentaler de la cour suprême du Canada qui a retiré l'avortement du Code Pénal. Je suis également le président honoraire de l'Association Humaniste du Canada, je suis un homme de votre génération, né en Pologne en 1923, un survivant d'Auschwitz et de Dachau. (...) »

Je vous demande de cesser d'utiliser les termes de meurtre, de crime, de massacre des innocents, ainsi que les termes inflammatoires du même ordre qui incitent à l'indignation, à la colère, à la haine et à la violence. Abstenez-vous s'il vous plaît de comparer l'avortement à l'Holocauste. En tant que survivant de l'Holocauste, je trouve personnellement qu'une telle comparaison est gratuite, insultante et obscène. Beaucoup de gens — en particulier des Juifs — partagent mes sentiments à ce sujet. Comment pouvez-vous comparer le génocide volontaire et délibéré des Juifs par l'État Allemand, dirigé par un psychopathe haineux, à des décisions individuelles de femmes qui choisissent l'avortement quand elles se trouvent incapables d'assumer les engagements et les devoirs de la maternité — des décisions que beaucoup de gens considèrent comme éthiques, morales, et responsables ? Comment pouvez-vous comparer des embryons et les fœtus pré-cérébraux à de vraies personnes vivantes comme s'ils avaient la même valeur ? Ne vous est-il pas possible de distinguer la vie potentielle — qui est présente dans les

milliards de spermatozoïdes et d'ovules, et dans les milliards de pré-embryons — de la vie réelle d'une personne ? Vous rendez-vous compte qu'environ la moitié de tous les embryons sont spontanément rejetés dans ce qui s'appelle une fausse couche ou un avortement spontané ? (...) »



Un groupe d'adolescents actifs dans une action de prévention

Son argument est repris par le CFFC (pro-avortements déguisés en catholiques), par tout le ban et l'arrière ban des pro-avortements, depuis le planning jusqu'aux socialo-communistes et aux gauchistes, et par des organisations juives libérales (apostates).

Ils n'ont donc aucunement l'autorité nécessaire pour parler au nom des victimes du génocide perpétré par le socialisme national allemand du XX^{ème} siècle.

Ceux qui peuvent le faire sont les Juifs orthodoxes, c'est à dire ceux qui croient dans le Dieu créateur, qui le respectent comme législateur suprême et qui considèrent sa Loi comme supérieure à toute autre. Ceux-ci vont jusqu'à qualifier l'avortement de masse contemporain d'« holocauste silencieux »².

Tous les gens et tous les groupes qui trouvent à redire à notre utilisation du terme « génocide » pour qualifier l'avortement de masse contemporain ont ces points communs :

- ◆ ils considèrent à tort l'enfant dans le ventre de sa mère comme un sous-humain ou un non humain,
- ◆ ils tirent ou ont tiré profit de la banalisation actuelle de l'avortement, ne serait-ce que pour calmer leur propre conscience.

De plus on a en France un noyautage des organisations d'anciens déportés par les communistes, qui ont travaillé à déformer le concept d'unicité du génocide

des Juifs : ils ont cherché à faire confondre l'unicité réelle de caractère du génocide des Juifs d'Europe avec l'idée que ce génocide ne pouvait être que le seul, l'unique, et qu'il ne pouvait y en avoir d'autre. Leur objectif évident était de censurer toute recherche et toute expression sur les génocides commis par

leurs camarades communistes.

Cette tactique n'a finalement que retardé la dénonciation publique des génocides communistes puisque le *Livre noir du communisme* de Stéphane Courtois a quand même été publié en 1997 et a mis en lumière les 100 millions de morts qu'ils avaient provoqués.

Yves Ternon qui est un universitaire sérieux, spécialiste reconnu des génocides, a éta-

bli que l'accusation de minimisation du génocide juif est aussi le fait d'auteurs de génocides (les Turcs vis à vis du génocide Arménien, les Russes vis à vis du génocide Ukrainien), qui visent ainsi à détourner l'attention de leurs propres crimes. Et il conclut ainsi³ :

« (...) un malentendu a souvent séparé Juifs et Arméniens. Les premiers soupçonnent les Arméniens de contester l'unicité du génocide juif et ceux-ci se sentent relégués au statut de victimes de seconde catégorie. Il convient de lever ce malentendu. Comparer n'est pas réduire, mais définir des similitudes et des différences entre deux événements pour situer chacun d'eux. Les deux événements présentent des caractères similaires dont certains sont précisément les conditions nécessaires à l'incrimination de génocide. »

Dire la vérité est nécessaire

Un certain nombre de gens emploie des comparaisons avec la Shoah à la légère et par là, la minimisent. C'est notamment le cas de ces mêmes gauchistes pro-avortements qui scandaient en 1968 « CRS - SS » ou « nous sommes tous des Juifs allemands », alors qu'ils menaient des vies de petits bourgeois romantiques et qu'ils ne couraient aucun risque sérieux face à un régime débonnaire.

Ce sont ces mêmes tartufes qui nous lancent des accusations d'antisémitisme

3. in *L'État Criminel, Les Génocides au 20^e siècle*, Yves Ternon, Seuil 1995, pp.198-199

2. cf. http://www.jewsformorality.org/israel_abortion.htm

et autres amalgames traduisant leur mauvaise foi, car ils cherchent à occulter la réalité des choses. Il ne faut donc pas les prendre au sérieux ni se laisser intimider.

Le recours au concept de génocide se fonde en effet sur des éléments solides, car l'avortement de masse contemporain :

- ◆ extermine la moitié des enfants qui auraient pu naître (en comptant les avortements instrumentaux et les avortements induits par les prétendues "contraceptions" chimiques),
- ◆ a été lancé, promu et est toujours organisé par les eugénistes et autres héritiers spirituels des grands « génocidaires » du XXème siècle, des gens qui méprisent Dieu et sa Loi, et donc le Droit,
- ◆ on cherche à le justifier en déshuma-

nisant ses victimes et en entretenant une désinformation (par exemple en prétendant que l'enfant ferait partie du corps de la femme, ou qu'il ne serait qu'un amas de cellules).

On est bien face à un génocide d'une ampleur sans précédent, même si les responsabilités sont diluées et partagées par un grand nombre. Mais, pour les victimes, quelle différence peut-il y avoir entre se faire tuer à cause d'un fantasme racial ou se faire éliminer à cause d'un fantasme sentimental (désiré ou pas désiré) ?

La réalité du génocide de l'avortement de masse est dérangeante pour nos sociétés occidentales pharisiennes qui se complaisent dans la désinformation ; occulter cette vérité n'aide pas cette société à sortir de son hypocrisie ; dire la

vérité lui offre l'opportunité de se remettre en cause, et de changer.

Outre son livre « Mémoire et identité », le Pape Jean-Paul II nous aura laissé les résultats du congrès organisé par le conseil pontifical des communications sociales sur « *L'Église et les médias : un futur qui vient de loin* » fin février 2005. Franz-Olivier Giesberg, directeur de l'information du Point, y a donné l'exhortation suivante qui exprime quel est le besoin réel des journalistes :

« *N'ayez pas peur des médias qui récupèrent et déforment tout. N'ayez pas peur d'aller où vos pas vous mènent, quitte à prendre des coups. N'ayez pas peur de hurler vos vérités à la face du monde, même si elles sont déplaisantes. L'Église a tort chaque fois qu'elle cherche à se faire bien voir de son temps.* »

COMMUNIQUÉ de presse du 27/01/2005

A propos de la scandaleuse participation de politiciens avorteurs à la commémoration de la libération d'Auschwitz

Nous nous permettons de relayer ce message qui émane d'une autorité pleinement qualifiée pour protester contre la scandaleuse participation de politiciens pro-avortements à la commémoration de la libération d'Auschwitz.

אגודת הרבנים דארצות הברית וקנדה

UNION DES RABBINS ORTHODOXES DES USA ET DU CANADA

235 EAST BROADWAY, NEW YORK, N.Y. 10002 212 964-6337

13 Shvat 5765 (23 janvier 2005)

Au Président de la République de Pologne, Aleksander Kwasniewski
Cher Monsieur,

Le 27 janvier 2005, des chefs de gouvernements et des survivants de camps de concentration venus du monde entier doivent se réunir sur le site du tristement célèbre camp de concentration d'Auschwitz pour commémorer le 60ème anniversaire de sa libération.

Il est prévu que Mme Simone Veil, ancien ministre français de la Santé, qui fut déportée comme juive à Auschwitz, prenne la parole lors de ce rassemblement.

Mme Veil est bien connue pour avoir amené la légalisation de l'avortement en France.

Ainsi, elle fait partie des principaux responsables d'une destruction contemporaine de vies humaines dépassant de beaucoup celle des Nazis.

Dans ses activités pro-avortement, elle a agi d'une manière diamétralement opposée aux préceptes du Judaïsme.

En conséquence de tout cela, il est excessivement inapproprié que Mme Veil prenne la parole lors de la commémoration de la libération d'Auschwitz et nous y opposons une protestation énergique.

Respectueusement,

Rabbi Yehuda Levin
ylevin @ orthodoxrabbis.org

Porte-parole de l'Union des Rabbins Orthodoxes des États-Unis et du Canada et de l'Alliance Rabbinique d'Amérique, qui représente plus de 1000 rabbins orthodoxes.

Copies à Rada Ochrony Pamięci, Walk i Meczenstwa et à la presse

(sur Internet en :
http://www.orthodoxrabbis.org/uor_veil050123.htm)

traduction par La Trêve de Dieu



Le Génocide de l'Avortement

Gregg Cunningham est directeur exécutif du Centre pour la Réforme Bioéthique (CBRinfo.org) et est reconnu parmi les plus compétents aux USA sur les questions bioéthiques concernant l'avortement. Son Projet de Conscientisation au Génocide (GAP) fait des tournées dans le pays pour instruire les étudiants sur les similitudes qui existent entre l'avortement contemporain et les formes traditionnellement identifiées de génocide.

Dans leur défense de la "liberté de choix (d'avorter)", beaucoup d'Américains commencent par nier le fait qu'ils sont "pro-avortements." Ils disent être vraiment "personnellement opposés" à l'avortement mais ne pensent pas avoir le droit d'empêcher ce "choix" aux autres. Cependant la plupart de ces gens qui ne sont pas favorable à l'interdiction du "choix" de brutaliser un bébé à naître, soutiennent à juste raison l'interdiction du "choix" de brutaliser les Américains d'origine africaine. Ceux qui défendent le "choix" en préconisant la "neutralité" du gouvernement sur la question de l'avortement devraient peut-être se demander s'il peut y avoir une "neutralité" du gouvernement sur la question raciale. Si le gouvernement retirait soudainement la protection de la loi aux Américains d'origine africaine, cela signifierait-il que le gouvernement resterait neutre sur les questions raciales ou bien qu'il prendrait le parti de ceux qui pensent que lyncher des Noirs devrait être une question "de choix personnel ?" Une telle "neutralité" gouvernementale abandonnerait évidemment des Noirs à un nouveau génocide. Y aurait-il quelqu'un pour proclamer une morale selon laquelle "je suis personnellement opposée au lynchage des Noirs, mais je ne pense pas qu'on devrait interdire le lynchage des Noirs"? Ou encore "je ne suis pas en faveur du lynchage des Noirs, mais je suis pour le droit de lyncher les Noirs."

Les partisans des "Droits des États" [dans le contexte précédent la guerre de Sécession] ont en fait par le passé embrassé la position classique de "pro-choix" : Ils ont argué du fait que si les abolitionnistes n'aimaient pas l'esclavage, la solution était pour eux de ne pas acheter d'esclaves. Ils étaient furieux à l'idée que les "amoureux des nègres" puissent être autorisés à imposer leur moralité raciale aux propriétaires d'esclaves qui ne faisaient que défendre leurs droits constitutionnels. Que le "choix" de

prendre d'autres pour victimes soit défini en termes de race, d'âge, de sexe ou de n'importe quel autre critère spécieux, le concept de la "neutralité" gouvernementale sur le génocide est un mythe intellectuellement malhonnête. Ceux qui rejettent l'application de cet argument à l'avortement le font généralement parce qu'elles ne croient pas que les enfants à naître sont des "personnes." Mais c'est exactement ce que les racistes disaient des Noirs.

Le Centre pour la Réforme Bioéthique affiche publiquement de grandes photos comparant les victimes de l'Holocauste des Juifs, les Noirs tués dans des lynchages racistes et les enfants à naître avortés, pour enseigner la similitude conceptuelle entre l'avortement et les formes largement reconnues de génocide. C'est important parce que le mot "avortement" a perdu presque tout son sens. Les descriptions visuelles de l'avortement sont indispensables à la

groupe ethnique" est constitué de enfants à naître de notre pays et ils "sont détruits" actuellement dans une proportion d'un pour 3 enfants conçus.

Les tueurs ne peuvent pas être beaucoup plus "systématiques" que cela. L'élimination par Pol Pot d'un Cambodgien sur 4 est invariablement décrit comme un "génocide" malgré le fait que ses exécutants partageaient la même appartenance ethnique et la même nationalité que leurs victimes. Ils ne cherchaient pas non plus à tuer tous les Cambodgien du monde, mais seulement ceux dont l'existence leur semblait subjectivement gênante. Et dans les dictionnaires les définitions du génocide ont peu à faire avec le nombre total de victimes. Les récents massacres de "seulement" un Bosniaque sur 20 ont été partout dépeints comme des "génocides" malgré le fait qu'un sur 20 représente peu à côté du nombre de Juifs européens (3 sur 4) exterminés par l'Holocauste. Au total six millions de Juifs en sont

morts, mais au moins 36 millions d'enfants à naître ont été tués aux USA rien qu'entre 1973 et 2000.

Le rabbin juif orthodoxe Yehuda Levin de Brooklyn (New York) est d'accord pour dire que l'avortement est un génocide. Il dit qu'il peut honnêtement être comparé à l'Holocauste, aux lynchages et à toute autre forme de génocide. Il explique que :

Chaque forme de génocide, qu'il s'agisse de l'Holocauste, du lynchage, de l'avortement, etc., diffère de toutes les autres par l'identité, les motifs et les méthodes de ceux qui l'ont perpétré. Mais chaque forme de génocide est semblable à toutes les autres parce qu'elle comporte le massacre systématique de victimes innocentes et sans défense — tout en leur refusant la qualité de "personnes" — le tout présenté comme un "choix" approuvé par l'État.

Interrogé par la presse sur ce qu'il avait pensé de notre affichage GAP sur un campus universitaire dans lequel il avait parlé récemment, le survivant de l'Holocauste et lauréat du prix Nobel Élie



Une des grandes affiches du GAP

restauration de ce sens parce que l'avortement représente un mal si inexprimable que les mots nous manquent quand nous essayons de décrire son horreur. L'avortement continuera à être banalisé jusqu'à ce que les Américains comprennent les parallèles entre les génocides historiques et le génocide de l'avortement qui a lieu en ce moment — le génocide contemporain dont nous sommes nous-mêmes responsables.

Nous appelons cet effort le Projet de Conscientisation au Génocide (Genocide Awareness Project, GAP) parce que le dictionnaire définit le "génocide" comme la "destruction systématique d'un groupe ethnique." Cette définition s'applique directement à l'avortement. "Le

Wiesel a déclaré "je le perçois comme mauvais. Une fois que vous commencez à comparer, tout le monde y perd." Mais Ellen Meyer, contemporaine de M. Wiesel n'est pas d'accord avec lui. Car elle établit justement cette équivalence dans le numéro d'avril 1998 du *Centralian*. En raison de son éducation sous le régime Hitlérien et de l'extermination des membres de sa famille juifs, elle a récemment écrit une comparaison de l'Holocauste et de l'avortement, en concluant que "... dans l'Allemagne Nazie et en Amérique aujourd'hui, des millions de vie innocentes sont éliminées par les actes arbitraires mais légalisés de ceux qui en ont le pouvoir."

Le chroniqueur juif Ben Stein fait écho à ce sentiment dans le numéro de mai 1998 de *l'American Spectator* :

... [les pro-avortements] ne peuvent pas regarder en face leur oeuvre ou l'ouvrage qu'ils défendent. Dans tout le pays, ils s'écartent des photos des bébés tués par avortements. Par leurs groupes politiques puissants, les pro-avortements forcent les stations de TV à refuser les annonces publicitaires montrant le produit des avortements par naissance partielle et autres. Ils ne laisseront même pas les téléspectateurs (ni eux-mêmes, je pense) voir ce que leurs politiques ont engendré. Ils sont, du moins par leur esprit, comme les Allemands qui ont refusé de penser à ce qui se produisait à Dachau et qui ont vomi lorsqu'ils l'ont vu — et qui n'ont jamais voulu le revoir.

Certains prétendent que l'avortement n'est pas un génocide parce que le génocide est un "crime de haine" massif. Mais les enfants qui sont tués par avortement ne sont pas moins morts parce que leurs parents ne les détestaient pas aussi violemment que Hitler détestait les Juifs. Et on doit aussi réaliser que la rhétorique du mouvement pro-avortement est souvent aussi haineuse que celle du "Reich de mille-ans." Les pro-avortements emploient souvent le terme "foetus" de la même manière insultante que les antisémites ou les racistes utilisent des invectives pour désigner les Juifs ou les Noirs.

D'autres nient que l'avortement est un génocide en insistant sur le fait que l'Holocauste et les lynchages étaient des "meurtres" alors que l'avortement serait

un "choix." Ils disent cela parce qu'ils croient que les Juifs et les Noirs sont des "personnes" mais que les enfants à naître n'en seraient pas. Ceux qui ont assassiné des Juifs et des Noirs, cependant, ont refusé la qualité de personne à

États-Unis a déclaré que les Noirs étaient "... une classe d'êtres subalterne et inférieure..." dans son jugement de l'affaire *Dred Scott v. Sanford*. Tuer des esclaves était alors légal.



La campagne GAP à l'Université de Caroline du Nord en 2001

leurs victimes tout aussi énergiquement que les avorteurs refusent la qualité de personne humaine à l'enfant à naître. Dans son livre *Pratique de l'Avortement* (Alpenglo Graphics, 1990), le docteur Warren Hern compare l'enfant à naître à un "parasite." Ce mot "parasite" était exactement celui qu'Hitler employait pour déshumaniser les Juifs dans son brûlot antisémite *Mein Kampf*. Ces insultes ont préparé le terrain pour que le Reichsgericht, le plus haut tribunal d'Allemagne, prive les Juifs de leurs droits en tant que personnes en 1936. Tuer des Juifs fut ainsi rendu légal. La décision de la Cour Suprême des États-Unis dans l'affaire *Roe v. Wade* a fait la même chose contre les enfants à naître en 1973, en statuant "que le mot personne... n'inclut pas l'enfant non né." Tuer les enfants à naître est alors devenu légal.

Ce modèle inquiétant se répète d'ailleurs à plusieurs reprises dans l'histoire des États-Unis — presque chaque fois qu'une minorité en état de faiblesse se trouve en travers de notre chemin ou possède quelque chose que nous convoitons. Frank Tannenbaum dans son livre *Esclave et Citoyen* (Knopf, 1947), estime qu'il y a eu entre 13 et 20 millions de Noirs qui ont été capturés pour être expédiés dans le Nouveau Monde, du 16ème siècle au milieu du 19ème. Il dit qu'un tiers de ce total est mort lors du trajet vers la côte africaine, un autre tiers lors de la traversée de l'Atlantique et que le tiers restant a atteint le Nouveau Monde à peu près vivant. En 1857, la Cour Suprême des

Dans leur livre *Ota Benga : Le pygmée dans le zoo*, Phillips Verner Bradford et Harvey Blume (Delta, 1992), citent une description choquante du *New York Times* d'un homme africain noir apporté en Amérique et exposé dans la section singes du zoo du Bronx (à New York) en 1906. "...le pygmée n'était pas beaucoup plus grand qu'un orang-outan et cela a été une bonne opportunité pour étudier leurs points de ressemblance.

Leurs têtes sont très semblables et tous les deux font une grimace similaire lorsqu'ils sont contents." Quand des majorités puissantes emploient ce genre de comparaisons de forme et de fonctionnement pour déshumaniser des minorités sans puissance, le génocide n'est pas loin.

Cela a été notre argument lors d'une exposition récente des affiches du GAP sur le campus d'une grande université de l'Est des USA. La présidente du Black-Caucus a alors déclaré aux journalistes qu'elle "était offensée" par nos pancartes et elle dénonçait nos images comme étant "racistes." Cette allégation était plus que bizarre puisque les pancartes condamnaient le génocide raciste et qu'à plusieurs reprises des douzaines de bénévoles qui nous aidaient à tenir les pancartes étaient des pro-vie américains d'origine africaine (dont deux étaient des pasteurs noirs, l'un d'entre eux étant un vétéran du mouvement des droits civils des années 60).

Historiquement, les attaques sur l'humanité de n'importe quelle classe de victimes ont été employées comme fondement des attaques contre les droits de ce groupe à la personnalité. La personnalité est un statut juridique conféré ou refusé par la société, qui est logiquement indisponible pour les "sous-humains." Dans un morceau de propagande brute publiée dans le numéro du 12 avril 1990 du magazine *Parade*, feu Karl Sagan, un

astrophysicien scandaleusement pro-avortement, comparait de manière défavorable les enfants à naître aux vers segmentés, aux poissons, aux batraciens, aux tritons, aux têtards, aux reptiles et aux cochons.

Cette pratique de la déshumanisation des minorités défavorisées a également facilité le génocide contre les Américains Natifs [les Indiens, NDT]. Selon le livre *La régénération par la violence* de Donald Slotkin (Wesleyan University Press, 1973), William Bradford, le gouverneur de la Colonie de la Baie du Massachusetts, a ouvert la voie à la foule des blancs qui dénonceraient l'Indien comme une "bête sauvage..." En 1881, écrivant dans la Revue du Droit Américain (15 janvier : 21-37), l'expert en droit George F. Canfield était de l'avis qu'*«un Indien n'est pas une personne au sens de la constitution.»* Il ajoutait :

Le Congrès peut empêcher un Indien de quitter sa réserve, et pendant qu'il est dans une réserve, il peut le priver de sa liberté, de sa propriété, de sa vie... Le Congrès peut rompre ses traités avec lui comme il peut abroger une loi.

Il était alors tout-à-fait légal de tuer les Américains Natifs.

Les femmes n'ont pas non plus échappé à cette tendance tragique. Stephen

Gold note dans *La Démonstration de l'Homme*, (Norton et Cie., 1981) que Gustave Le Bon (disciple de Darwin et père de la "psychologie sociale") croyait que :

[même chez] les races les plus intelligentes [il y a] un grand nombre de femmes dont les cerveaux sont plus proches par la taille de ceux des gorilles que des cerveaux masculins les plus développés. (...) Les femmes représentent les formes les plus inférieures de l'évolution humaine et (...) sont plus près des enfants et des sauvages que de l'homme civilisé adulte.

Contester l'humanité des femmes a naturellement facilité le refus de leur droit de voter, de posséder une propriété, de faire des études, de prendre un emploi, d'être dédommagées de manière juste, etc...

William Brennan dans son livre *La Déshumanisation du Vulnérable* (Loyola University Press, 1995 — en général vous trouverez plus d'information sur les exemples précédents dans l'oeuvre du Dr. Brennan), explique que la dépréciation de la personnalité féminine a aussi créé un climat dans lequel le Mississippi a légalisé le fait de "battre sa femme" en 1824 et que d'*«autres États ont bientôt suivi le mouvement.»* Il est

impossible de connaître combien de femmes ont été tuées par cette coutume génocidaire mais nous savons qu'elle est considérablement antérieure à cette loi du Mississippi et qu'elle reste largement — quoique illégalement aujourd'hui dans notre pays — pratiquée à ce jour.

Il est facile de condamner un génocide historique qui a été commis par d'autres — il y a longtemps de cela et fort loin d'ici. Il est difficile de reconnaître notre propre responsabilité dans le génocide qui se produit ici et maintenant. Les Sudistes auraient rejeté avec colère cette responsabilité en 1850. Les Allemands auraient fait la même chose en 1940. De la même manière, nous luttons pour tenter de justifier notre barbarie contemporaine : l'avortement. Elle semblera beaucoup moins défendable à nos arrière-petits-enfants. Mais si le passé tord le futur, nos petits-enfants pourraient justifier l'oppression de leurs propres victimes.

Nous pouvons briser ce triste cercle vicieux. Nous n'avons en fait pas besoin de tuer nos bébés pour protéger notre futur. Nous *pouvons* vraiment faire mieux que l'avortement.

Gregg Cunningham

Suite de la page 10

Cette obsession de « l'orientation sexuelle » démontre une volonté délibérée de destruction de la famille car elle ouvre d'immenses possibilités d'activisme juridique pour obtenir la légalisation de la polygamie, de la polyandrie, de la pédophilie, de la zoophilie, et de l'adoption d'enfants par ces « familles » d'un nouveau type.

Elle est en outre une voie détournée de persécution religieuse, comme on a déjà pu le constater dans les pays qui ont déjà erré dans cette voie, sous la forme d'embauche forcée d'homosexuels dans les organisations chrétiennes, les églises, les écoles, etc. et dans la suppression de la liberté d'expression et d'enseignement : le Judaïsme, le Christianisme et l'Islam seront de fait mis à l'index par les nouveaux pharisiens, car la Bible enseigne clairement que la pratique de l'homosexualité est un péché abominable contre Dieu.

Une attitude complaisante vis-à-

vis des ennemis du Christianisme et de la paix civile est aussi programmée par l'article II-70, p.50, « Liberté de pensée, de conscience et de religion » :

« 1. Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion. Ce droit implique la liberté de changer de religion ou de conviction, ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction individuellement ou collectivement, en public ou en privé, par le culte, l'enseignement, les pratiques et l'accomplissement des rites. »

Cet article apparemment inoffensif va permettre l'exercice du satanisme et de la sorcellerie au grand jour. Quant aux pratiques et aux rites, on peut déjà en citer qui se trouveront désormais protégés : l'excision, le voile féminin, la polygamie, la violence envers les femmes, les mariages forcés. A quand le retour du Sati (crémation des veuves survivantes), les sacrifices humains, les prostitutions et viols rituels ?

Cette complaisance envers des religions barbares est à mettre en regard de l'extrême intolérance qu'exercent déjà les institutions européennes actuelles à

l'entente des Chrétiens, comme en témoigne déjà l'exclusion scandaleuse de M. Buttiglione fin 2004 du poste de vice-président de la Commission européenne, au motif qu'il est chrétien.

Enfin la Turquie, qui est de fait un pays anti-chrétien et pro-avortement, est membre de la Convention qui a participé à l'élaboration du texte de la Constitution européenne. La Turquie a été l'un des principaux pays opposants à la reconnaissance des racines chrétiennes de l'Europe.

Elle a co-signé l'acte final du projet de Constitution européenne le 29/10/2004 à Rome, en tant qu'observateur, au même titre que la Roumanie et la Bulgarie, pays qui sont, eux, légitimement en cours de négociation d'adhésion et doivent entrer dans l'UE à l'horizon 2007 (cf. <http://www.mpf-villiers.com>)

Si la constitution est votée, l'entrée de la Turquie se fera sans la moindre difficulté et ce pays très peuplé aura alors un nombre de voix très important, qui iraient ainsi renforcer le camp pro-avortement et anti-chrétien. ■

"30 ans ça suffit" :



Le cortège clairsemé et tristounet des pro-avortements le 15/01/2005 (image d'origine France2)

Les télévisions se sont montrées d'une partialité extrême puisqu'elle n'ont quasiment pas accordé de temps de parole aux pro-vie pour rétablir la vérité.

La manifestation des extrémistes pro-avortements (Planning, Cadac, Ancic, c'est-à-dire les idéologues et les bénéficiaires de subventions de la politique d'avortements) fut donc organisée le 15/01/2005. On a cru voir une manifestation de retraités, car il y avait très peu de jeunes. L'inquiétude principale des manifestants, exprimée devant les micros des grands médias était : y aura-t-il des jeunes pour reprendre le flambeau de la lutte pour l'avortement ? N'auraient-ils pas combattu pour rien ?

Même la télévision n'a pas réussi à cacher l'âge avancé des pro-avortements. Ils ont bien essayé en filmant la poignée de jeunes qui étaient parmi eux, mais ils ont



Les quelques jeunes pro-avortements avaient trouvé le costume le plus adéquat : celui de sorcières



La manifestation du 23/01/2005 a été préparée par le Collectif "30 ans ça suffit". Il s'agissait d'un événement pour lequel plusieurs associations (*Choisir la Vie, Laissez-les-Vivre, Rivages, SOS-Tout-Petits, Renaissance Catholique, etc.*) et *La Trêve de Dieu*, avons décidé de coopérer, malgré des objectifs et des tactiques différents. Cela s'est traduit par une ligne de communication très consensuelle, visible sur le site www.30anscasuffit.com, avec cependant l'expression d'une certaine diversité.

Les adversaires (pro-avortements) ont exprimé leur angoisse devant l'apparition du collectif et devant l'arrivée de cette manifestation. Ils se sont comme d'habitude complus dans l'invective et dans le retour à leurs mensonges vieux de 30 ans. La vieille garde a été appelée à la rescousse puisque Mme Veil est venue débiter ses vieilles ritournelles mensongères dans les "grandes" télévisions¹, depuis le mois de novembre 2004.



Dans le seul débat télé sur 30 ans d'avortements (ITV 27/11/2004) nos adversaires n'ont trouvé que deux propagandistes du 3ème âge...

révélé du même coup leur mentalité et leur véritable nature : ces quelques jeunes femmes étaient déguisées en sorcières. Ils se trouve que justement l'avortement a toujours été parmi les crimes que l'on a reproché aux sorcières, en plus des empoisonnements. Et l'empoisonnement contraceptif est aussi le fait du même lobby...

Les caméras de France 2 ont aussi révélé le faible nombre de manifestants : une promenade de quelques maison de retraite ! Les interviews ont démontré que la sagesse et la respectabilité peuvent divorcer de la vieillesse.

L'affiche appelant à cette manifestation démontrait aussi cette déraison : des couleurs plutôt fades, mais surtout un message choquant : "Loi Veil, notre joyeux anniversaire". Ce slogan exprime un mépris



1. ainsi que dans la presse : cf. Marie-Claire novembre 2004 : «Trois cents femmes mouraient encore chaque année des suites d'un avortement clandestin pratiqué dans des conditions atroces.». Ce chiffre est totalement faux et cela a été amplement démontré à partir des documents de l'époque, voir en <http://www.trdd.org/INEDCP.PDF>

les prémices de la victoire

total pour les femmes qui ont avorté et qui revivent avec amertume et remords les tristes anniversaires de leurs avortements. Le Planning n'en a cure, il les insulte et continue de vendre des avortements aux victimes de la révolution sexuelle qu'il promet.

La manifestation des pro-vie du 23/01/2005 a été un bol d'air frais en comparaison. Toutes les générations étaient représentées, comme dans la vie réelle, avec au moins 50% de manifestants de moins de 30 ans, et les sexes étaient répartis à 50/50, contrairement à ce qu'a prétendu un torchon gauchiste. Il y avait 2 camions de sonorisation qui reflétaient cette jeunesse pleine de vitalité (beaucoup de musique "dance").



Le début du rassemblement des pro-vie place de l'Opéra le 23/01/2005.
Un tonus et un dynamisme non retransmis par les télévisions



.. à mettre en face de la jeune mère de famille pro-vie et avocate Virginia Mercier.

mêmes ceux qui auraient pu leur succéder et financer leurs vieux jours. Leurs angoisses ont des causes réelles, car le crime ne paye pas, à terme, et la rétribution arrive un jour ou l'autre (il existe cependant toujours la possibilité de la repentance et de la réconciliation avec le Créateur...)

De la même manière, l'État "providence" provoque lui-même son effacement programmé que nous voyons s'accélérer, car en exterminant la moitié des enfants depuis 30 ans (en comptant l'avortement et les contraceptions abortives), il a du même coup supprimé ses sources de revenus. Les jeunes ainsi tués ne paieront pas les impôts de cet État criminel ni les retraites de leurs parents complices. La croyance de ces derniers en la mythologie de l'État-providence a ainsi des chances de s'écrouler du même coup, surtout lorsque ce dernier voudra les euthanasier à leur tour — ce qui ne saurait tarder — pour faire des économies et financer son train de vie excessif.

Nous pouvons aider à accélérer cette victoire :

- ◆ en ne livrant pas nos enfants à l'endoctrinement anti-chrétien (enseignement public) et à la corruption qu'il organise (promiscuité sexuelle),
- ◆ en développant les solidarités familiales et communautaires, car il n'y a pas de raisons que nous continuions à financer nos adversaires au détriment de nos propres familles, par des "solidarités" immorales qui encouragent nos adversaires à persister dans leur folie : pourquoi les enfants des familles nombreuses devraient-ils payer de grasses retraites à ceux qui ont tué leurs propres enfants, alors que leurs mères ne touchent que des retraites minables ?

La couverture médiatique a été faible, quasi nulle sur les télévisions. Mais peu importe la censure : une manifestation est avant tout du théâtre, et si un gouvernement décide de tenir compte d'une manifestation, c'est qu'il a déjà décidé de céder aux revendications des manifestants. Ce n'est malheureusement pas le cas pour les défenseurs du droit à la vie, car l'État français tient énormément à continuer le génocide de l'avortement.

Ce qui importe en réalité, c'est que malgré cette opposition, nous obtiendrons la victoire, et la manifestation du 23 en a été un signe : les pro-vie sont une population dynamique qui travaille et qui a de nombreux enfants, qui se développe à tous points de vue et qui montre ainsi sa capacité de résistance aux prédateurs. Par contre, ceux qui ont imposé l'avortement ont éliminé eux-



Les manifestants pro-vie étaient pour moitié des jeunes



Le 29 mai 2005, anniversaire de la prise de Constantinople par les Ottomans, les Français sont appelés à voter par référendum sur l'acceptation d'un traité établissant une Constitution pour l'Europe¹.

Or cette constitution est dangereuse pour le droit à la vie humaine pour au moins les quatre raisons suivantes :

- 1- Une tyrannie européen est institutionnalisée avec des compétences étendues et sans limites réelles, réduisant encore nos capacités d'influence sur les domaines clés,
- 2- Ce projet de constitution a été fabriquée par un pro-avortement notoire : M. Giscard d'Estaing,
- 3- Les instances européennes agissent constamment en faveur de l'avortement, de manière abusive,
- 4- En reniant les racines chrétiennes de l'Europe, cette constitution programme un avenir totalitaire.

Voici quelques détails sur ces quatre points :

1- Les lois européennes pourront prédominer sur les lois nationales en matière de politique familiale et d'avortement, alors que ce domaine lui échappait jusqu'ici,

Le droit et l'État français sont déjà des nuisances pour le droit à la vie. Le droit européen est encore plus soviétoïde !

La primauté du droit européen sur le droit national est établie par l'article I-6 (p. 18): *"La Constitution et le droit adopté par les institutions de l'Union, dans l'exercice des compétences qui sont attribuées à celle-ci, priment le droit des États membres"*

Les compétences en question sont de différentes catégories mais l'article I-12, al.2 stipule que :

« Lorsque la Constitution attribue à l'Union une compétence partagée avec les États membres dans un domaine déterminé, l'Union et les États membres peuvent légiférer et adopter des actes juridiquement contraignants dans ce domaine. Les États membres exercent leur compétence dans la mesure où l'Union n'a pas exercé la sienne ou a décidé de cesser de l'exercer. » ce qui ouvre la porte à toutes les dérives et abus de pouvoir.

Dans le domaine de la législation interdisant l'avortement, l'Irlande a fait

1. dont le texte complet, avec les annexes, est lisible en :

http://europa.eu.int/constitution/download/print_fr.pdf

protéger l'article de sa Constitution correspondant² et Malte a aussi fait protéger sa législation³.

Mais rien n'est prévu pour la Pologne ni le Portugal ni pour aucun des autres pays lorsqu'ils se décideront enfin à faire cesser le génocide de l'avortement.

Déjà la réglementation européenne gêne les lois pro-vie par le biais de la libre circulation des personnes (tourisme abortif), des "services" (euthanasie, avortements, manipulations embryonnaires) et des marchandises (poisons abortifs et propagandes porno-eugénisto-malthusiennes).

2- Cette constitution a été fabriquée par des pro-avortements : Mr Giscard d'Estaing, qui avait déjà utilisé Mme Veil et son passé tragique pour imposer la loi d'avortement en France, s'est en-



Le drapeau européen tel que l'imaginent les partisans de la Turquie européenne

touré pour rédiger le texte de ses collègues européens en grande majorité pro-avortements, et même de la Turquie, pro-avortements aussi.

3- Les instances européennes agissent déjà constamment en faveur de l'avortement, de manière abusive.

Jusqu'ici les questions relatives au respect de la vie humaine n'étaient pas de sa compétence. Cela ne l'a pas empêché au fil des années d'exercer des pressions pour financer une politique d'avortement dans le Tiers-Monde :

2. voir p 384 le *protocole 31 sur l'article 40.3.3 de la Constitution de l'Irlande*

3. voir p.334, article 62 du protocole 9

4. cf Article II-81, p.52, dans la rubrique « Égalité - Non-discrimination » ; Article III-118, p.61, dans la rubrique « les politiques et le fonctionnement de l'Union » ; Article III-124, p.62, dans la rubrique « Non-discrimination et citoyenneté »

◆ le rapport Van Lancker adopté en 2002,

◆ la promesse d'argent au FNUAP pour remplacer celui que les USA lui refusent (parce que le FNUAP est complice des avortements forcés en Chine),

◆ des rapports bidons sur les « droits de l'homme » qui tentent de faire considérer abusivement l'avortement comme un droit.

Sans oublier une résolution en faveur de l'euthanasie, et des tentatives de redéfinir la famille comme une collection quelconque d'individus, etc.

En 2003, on a même découvert que la commission européenne avait monté de manière illégale une cellule de surveillance politique des organisations pro-vie.

Confier encore plus de pouvoir à des institutions si portées au totalitarisme, comme le prévoit le texte de cette constitution, ne peut qu'aboutir à des abus encore plus criminels.

4- En reniant les racines chrétiennes de l'Europe, cette constitution programme un avenir glauque. Ce révisionnisme s'est fait sous la pression de Giscard d'Estaing et de la Turquie qui a participé à l'établissement du texte.

Le rejet des racines chrétiennes est implicitement un rejet du droit ; car si le droit n'est fondé pas sur une autorité divine supérieure à celle d'un

État, fût-il européen, il n'est alors qu'un « droit » arbitraire : à tout moment l'UE pourra s'arroger la possibilité d'accorder ou de supprimer les droits selon son bon plaisir ou son propre intérêt de caste. La notion de liberté n'est alors comprise que comme une licence vis-à-vis des lois de Dieu.

Ainsi le texte prévoit déjà que la politique de l'UE fera la promotion de l'homosexualité, car elle met abusivement l'« orientation sexuelle » sur le même plan que « le sexe, la race, la couleur, les origines ethniques ou sociales, les caractéristiques génétiques, la langue, la religion ou les convictions, les opinions politiques ou toute autre opinion, l'appartenance à une minorité nationale, la fortune, la naissance, un handicap, l'âge »⁴.

Suite en page 7

L'élection de Bush : une victoire pro-vie

Quoi qu'en dise la presse, il ne fait aucun doute que les électeurs qui s'opposent au "mariage" homosexuel et à l'avortement ont fait réélire George W. Bush. Indépendamment de leurs opinions divergentes sur la guerre d'Irak.

Les Chrétiens sont la nouvelle force politique qui a émergé des élections de novembre 2004 aux États-Unis. Ils ont massivement voté pour des amendements sur le mariage dans 11 États et ont élu des Républicains au Congrès, Au Sénat et à la Maison Blanche. Il y a eu 120 millions de votants, ce qui représente la participation la plus élevée depuis 1968, et les "value voters" en ont déterminé l'orientation. Les sondages en sortie des urnes ont montré que les questions morales ont joué un rôle au moins aussi important que la question de la « guerre contre le terrorisme » dans la réélection du président. En effet, dans tout le pays, à cause des enjeux, les Américains pro-vie et pro-famille se sont déplacés pour voter pour Bush à cause de ses positions pro-vie et pro-famille, et ils ont veillé à lui donner le soutien du Sénat et de la Chambre des Représentants pour défendre leurs valeurs.

La perception de la réalité

La corporation journalistique, aussi bien aux États-Unis qu'en Europe, prédisait une victoire de Kerry. Ils avaient cependant observé un grand mouvement d'inscription des électeurs, notamment dans les bastions démocrates traditionnels, et s'étaient empressés d'en déduire — à tort — que le vote de gauche allait en être renforcé.

Or ils se sont trompés sur au moins les points suivants :

- ◆ ils n'ont pas vu que ce grand mouvement d'inscription sur les listes électorales était principalement encouragé et organisé par les mouvements chrétiens, pro-vie et pro-famille,

- ◆ ils ont imaginé que les gens du peuple pensaient comme eux, c'est-à-dire comme des matérialistes athées et pacifistes, préoccupés d'abord par leurs revenus et par la guerre,

- ◆ ils ont ignoré l'indignation populaire massive qui a enflammé le pays lorsque l'État du Massachusetts a imposé la légalisation du "mariage" homosexuel en mai 2004 par voie d'activisme judiciaire, (et par le refus de la Cour Suprême fédérale de prendre en compte un appel d'urgence contre lui). Ainsi, de nombreux pasteurs

qui étaient jusqu'ici restés en dehors de toute politique ont décidé de lancer des campagnes d'inscription sur les listes électorales,

- ◆ ils ont sous-estimé l'influence des évêques qui ont appelé à mettre les questions du respect de la vie humaine en priorité, tout en exerçant des pressions sur les politiciens pro-avortements pseudo-catholiques,

- ◆ ils ont méconnu les sondages qui indiquent depuis quelques années un retour croissant de l'opinion des jeunes vers les valeurs de la vie.

À la décharge des journalistes, il faut dire qu'ils ne fréquentent pas le peuple, les gens qui travaillent pour vivre, ni les églises que cette majorité de gens fréquentent. Ils connaissent plutôt les boîtes de nuit à la mode et les manifestations gauchistes ou prétendument gaies.

Ils ont donc vécu une douloureuse "gueule de bois" lorsqu'ils ont fini par découvrir les résultats des élections de novembre 2004. Une journaliste de France 2 a même pleuré de dépit devant les caméras.

Mais les temps changent, la corporation journalistique qui aime à se décrire comme une "élite" éducatrice des masses subit maintenant les conséquences de ses choix : son isolation d'avec la population, son pharisaïsme imbécile et son mépris pour les valeurs chrétiennes l'ont transformée en un quart-monde courtisan, à la solde de cliques politiques.

La crédibilité des journalistes baisse de jour en jour, leurs journaux ne survivent (en France) que par des subventions, leurs émissions de TV voient leur audience maigrir, leur prestige a disparu. Il se pourrait bien que l'accès libre et di-



Les "spécialistes" des USA ont oublié de consulter les radios et la presse chrétiennes en 2004 : ils n'ont pas vu la détermination des Chrétiens face à l'avortement et au mariage dit "gai"

versifié à des sources d'information alternatives (cf. l'Internet) accélère la chute de cette caste qui ne rend pas les services qu'elle prétend rendre.

Le "mariage" homosexuel

Les sondages de CNN en sortie des urnes ont indiqué que les votes des Afro-Américains de l'Ohio — le principal État-bascule qui a donné ses grands électeurs à Bush — pour le président ont presque doublé à cause de son soutien aux amendements de protection du mariage (amendements à la Constitution des USA qui définissent le mariage exclusivement comme l'union d'un homme et d'une femme).

10% des voix d'Ohio proviennent des Afro-Américains. Bush a gagné 16% de leurs voix. Si ces 90 000 électeurs avaient voté pour Kerry, ce dernier aurait gagné l'élection avec une victoire de 40 000 voix en Ohio. La question du mariage a été un facteur décisif dans cette élection. En Ohio le vote de novembre 2004 portait aussi sur un amendement local qui a interdit le "mariage" homosexuel et les unions civiles. Et il

s'avère que cet amendement a fait la différence. Bush a gagné environ 500 000 voix de plus qu'en 2000 dans les 60 comtés principaux de l'Ohio.

Le mariage traditionnel a aussi énormément joué dans le Dakota du Sud. Il y avait dans cet État un choix entre l'ancien chef de la majorité sénatoriale (démocrate) Tom Daschle, qui venait de passer quatre ans à bloquer les législations soutenues par Bush, et son challenger républicain John Thune. Thune a pris le temps de mettre en comparaison ses positions sur le mariage et sur les questions morales avec celles de Daschle dans ses spots TV de campagne. 25% des électeurs du Dakota du Sud mettaient les questions morales en tête de liste de leurs préoccupations. Et Thune a été l'un des rares candidats républicains qui a voulu parler de cette question du mariage. Il estimait que si les électeurs du Dakota du Sud apprenaient ce que Daschle faisait vraiment à Washington, ils ne l'éliraient plus. Et c'est exactement ce qui s'est produit.

L'effet de bascule des pro-vie

Les positions des républicains sur l'avortement les ont également aidés à gagner. Thune a montré que pendant ses 18 ans de Sénat, Daschle avait voté 75 fois sur 83 contre les projets de lois soutenus par les pro-vie. Et le Président Bush est le président le plus pro-vie depuis Ronald Reagan. C'est certainement pourquoi les Hispaniques et les femmes mariées blanches ont le plus augmenté leur soutien à Bush en 2004, suffisamment en tout cas pour expliquer les 3,5% d'écart qui lui ont permis de

battre Kerry.

Ces deux groupes (Hispaniques et femmes mariées blanches) ont en effet de fortes positions pro-vie. Selon le *Washington Post*, le vote hispanique pour Bush est passé de 35% en 2000 à 44% dans 2004 — ce qui a un impact de 1% sur le vote populaire total. Et pour les femmes mariées blanches, son soutien est passé de 49% en 2000 à 55% dans 2004 — ce qui a un impact de 2,5% sur le vote populaire total.

Historiquement les Latinos étaient un bastion démocrate, leur bascule vers la droite en 2004 est probablement due aux positions pro-vie constantes de Bush, au contraire de Kerry qui a défendu les positions pro-avortement les plus extrémistes, comme par exemple l'avortement par naissance partielle. Les Hispaniques forment également l'un des groupes les plus religieux de l'électorat : ~1/3 d'évangéliques et ~2/3 de catholiques. Et leur participation a augmenté de 50% lors du vote de 2004 par rapport à 2000 : ils ont choisi de voter pour leurs valeurs.

En effet, 90% des Hispaniques se considèrent comme Chrétiens et 70% sont contre l'avortement et croient que le comportement homosexuel est mauvais. C'est une communauté conservatrice qui est à gauche sur le plan socio-économique, mais qui, cette fois-ci, a décidé que les questions morales étaient les plus importantes.

En conclusion

Les sondages en sortie des urnes montrent que la question de l'avortement a affecté le vote de 42% des électeurs ;

25% des électeurs ont indiqué avoir voté pour des candidats pro-vie, alors que 13% votaient pour des candidats pro-avortement. Cela fait un avantage de 12% pour les candidats pro-vie, à comparer avec les faibles marges de la victoire de Bush dans un certain nombre d'États clés, dont la Floride et l'Ohio (moins de 4%).

De plus dans les États où un amendement de protection du mariage était présenté aux électeurs, ces amendements ont eu encore plus de voix que le président Bush (sauf dans l'Utah avec près de 65%).

Une bataille est gagnée mais la guerre pour le droit à la vie n'en est pas pour autant gagnée. Les petits juges tyranniques et gauchistes continuent leur destruction du droit, comme en témoigne la lamentable affaire qui a abouti à la condamnation à mort par privation d'eau et de nourriture de Terri Schiavo en cause de son handicap. Les petits juges en questions ont été félicités par le *Panning Familial US*, comme si les millions d'enfants déjà avortés par cette organisation eugéniste ne lui suffisaient pas.

Quant à l'Europe, nous ne sommes qu'au début d'un renouveau qui peut prendre plusieurs générations. Les populations européennes sont extrêmement sécularisées et les ripostes sont souvent engluées dans une mentalité socialiste qui peine à percevoir la réalité et les stratégies efficaces pour y faire face. En attendant, la vieille Europe échappera-t-elle à la «Tiers-Mondisation» ?

L'héritage de Jean-Paul II

Alors que nous bouclons ce numéro, nous apprenons le décès du pape Jean-Paul II. Le 5 avril à la radio, Mgr Lustiger a déclaré avec raison (je résume) : « *Jean-Paul II a été un prophète particulièrement lucide, incompris par ceux qui y projettent leurs catégories étroites (progressisme vs conservatisme) ; la vieille Europe ne comprendra son message que lors de cette décennie ; il a eu pleinement raison de s'adresser d'abord aux jeunes, car ils sont l'avenir.* »

Jean-Paul II a soutenu et encouragé tous les défenseurs de la vie humaine innocente, en rappelant à temps et à contretemps la loi de Dieu à la face des gouvernants et des peuples. Il a beaucoup insisté sur la Vérité (cf. *La Splendeur de la Vérité, Mémoire et identité*) et a développé des arguments pour la défendre, malgré les souffrances qu'il a vécues ces dernières années. En perdant la voix dans les derniers jours, il s'est d'une



certain manière identifié à l'enfant menacé dans le sein de sa mère qui ne peut émettre qu'un cri silencieux.

Beaucoup de jeunes se sont déplacés pour le voir lors de grands rassemblements internationaux. Ils ont accueilli sa parole et beaucoup l'ont mise en pratique pour remettre de l'ordre dans leur vie. Il est temps maintenant que ces jeunes, dont certains sont maintenant adultes, ne se contentent plus de JMJ, de pèlées, d'activités culturelles ou festives, mais qu'ils se décident à venir travailler de manière sérieuse et engagée à l'entreprise de défense de la vie humaine innocente, car le clergé est là pour enseigner et non pour organiser cette entreprise. Il reste tant à faire, tant à inventer, tant à communiquer...

Nigeria - un vaccin anti-polio de l'UNICEF contaminé par des stérilisants

Ce sont des scientifiques qui qualifient de "nocif et toxique" ce qu'on a découvert dans les vaccins.

KADUNA, Nigeria, 11 mars 2004 (Source LifeSiteNews.com) - Une campagne de l'UNICEF pour vacciner la jeunesse du Nigeria contre la poliomyélite pourrait être un prétexte pour stériliser la nation. Le Dr. Haruna Kaita, scientifique dans le domaine de la pharmacie et doyen de la faculté des sciences pharmaceutiques de l'Université d'Ahmadu Bello à Zaria, a prélevé des échantillons du vaccin pour les faire analyser par des laboratoires en Inde. En utilisant les technologies recommandées par l'OMS comme la chromatographie en phase gazeuse et l'analyse radio-immuno, le Dr. Kaita, a trouvé par l'analyse la preuve d'une contamination sérieuse. "Certaines choses que nous avons découvertes dans les vaccins sont nocives, toxiques ; certaines ont des effets directs sur le système reproductif humain," a-t-il déclaré dans une interview à l'hebdomadaire de Kaduna Trust. "Moi et les quelques autres collègues professionnels indiens du laboratoire ne pouvions pas croire cette découverte," dit-il.

Un médecin du gouvernement nigérien a essayé de persuader le Dr. Kaita que les contaminants n'auraient pas d'influence sur la reproduction humaine. "... J'ai été étonné qu'un des médecins de gouvernement fédéral me dise que les oes-

trogènes ne pourraient pas induire une réponse anti-fertilité chez l'homme : c'est le contraire de ce que j'ai appris, étudié et enseigné et que connaît tout scientifique pharmaceutique," dit-il. "J'ai trouvé cet argument très étrange et ridicule."

Le Dr. Kaita a répondu en trois points à la question de Trust sur la motivation des fabricants de médicament dans une telle contamination du vaccin oral anti-polio : "ces fabricants ou les instigateurs de ces choses nocives ont un ordre du jour caché que seule une recherche complémentaire pourrait éclairer. Deuxièmement ils ont toujours cru que ce serait facile avec nous dans le Tiers Monde, pensant que nous n'aurions pas la capacité, ni la connaissance ni l'équipement pour effectuer les tests qui détecteraient de tels contaminants. Et aussi, malheureusement, ils ont également des personnes dans notre milieu pour défendre leurs atrocités, et pire encore, certaines de ces personnes sont des professionnels de chez nous qui sont censés protéger nos intérêts."

Le Dr. Kaita exige que "ceux qui ont importé ces faux médicaments qu'on a fait passer pour des vaccins anti-polio... soient poursuivis comme tous les autres criminels."

La campagne pour débarrasser le Nigeria de la poliomyélite est dans sa qua-

trième année. Les fonctionnaires prétendent que le stock de vaccins contaminés a été épuisé et qu'il a été remplacé par des lots propres.

En conclusion de son interview, le Dr. Kaita a demandé "quels sont les plans que le gouvernement a mis en place pour aider les enfants à qui ces vaccins toxiques et contaminés ont été administrés, au cas où ils provoqueraient des réactions adverses ?"

Ce n'est pas la première fois que l'UNICEF est embrouillé dans une polémique sur des agents stérilisants dans les vaccins. LifeSiteNews.com a déjà signalé qu'en 1995, la Ligue des Femmes Catholiques des Philippines a obtenu de la justice l'arrêt d'un programme anti-tétanique de l'UNICEF parce que le vaccin avait été contaminé avec du β -hCG, qui, lorsqu'il est administré dans un vaccin empêche de manière permanente les femmes de maintenir une grossesse. La Cour Suprême des Philippines a trouvé que ce programme subreptice de stérilisation avait déjà vacciné trois millions de femmes, âgées de 12 à 45 ans. Ce vaccin trafiqué au β -hCG a été également trouvé dans au moins quatre autres pays en voie de développement.

LifeSiteNews.com

Suite de la page 14

qui n'a pu qu'aboutir à décrédibiliser l'étude Melbye.

Le 25/03/2004 a été publiée une "ré-analyse collaborative des données de 53 études épidémiologiques, incluant 83 000 femmes ayant eu le cancer du sein de 16 pays." Ses auteurs sont un prestigieux groupe de chercheurs d'Oxford, et la publication se faisait dans le Lancet, l'un des journaux médicaux les plus respectés dans le monde. Et Valerie Beral (auteur principal) prit grand soin de donner de nombreuses interviews à la presse avant la publication.

Elle a raconté à la presse que : "la totalité des preuves épidémiologiques au plan mondial indique que les grossesses terminées par avortement provoqué n'ont pas d'effet adverse sur les risques subséquents de développer le cancer du sein." (...) "Scientifiquement, c'est vraiment une analyse complète des données actuelles," suggérant par là qu'il s'agirait d'une revue

complète des données.

Il s'avère cependant que l'étude de Beral emploie une méthodologie fautive et qu'elle ne résiste pas à un examen minutieux¹¹ : plus de 15 études très valables ont été écartées pour des raisons aberrantes, etc...

Mme Malec, présidente de l'organisation féministe *Coalition on Abortion/Breast Cancer*¹² détient probablement la clé permettant de comprendre cette hargne à vouloir cacher la réalité. Elle a déclaré :

"C'est la troisième fois que les méthodes non-orthodoxes d'Oxford trompent les femmes sur la question du lien entre l'avortement et le cancer du sein,"

"Avec cette revue, eux et leurs éditeurs du Lancet seront responsables de nombreuses morts." (...) "Le même Lancet avait

11. voir le détail des arguments de Brind futant Beral en :

http://www.mccl.org/tp_news/Oxford_Beral.htm &

<http://www.bcpinstitute.org/beralpaperanalysis.htm>

12. <http://www.AbortionBreastCancer.com>

d'ailleurs publié en 2002 une revue bien connue de 47 études dans 30 pays et avait conclu que les taux de cancer du sein pouvaient être divisés par plus deux si les femmes augmentaient leurs maternités et l'allaitement au sein¹³.

"Le groupe de Beral, qui reçoit des subventions du FNUAP¹⁴, peut certainement expliquer comment les femmes devraient allaiter leurs foetus morts," (...) "les femmes ne peuvent pas en même temps augmenter leurs maternités et avorter leurs grossesses. Pour toutes ces raisons, un médecin, un scientifique ou un journaliste qui prétendrait que l'avortement est sans relation avec le cancer du sein ne ferait que révéler sa mauvaise foi." ■

13. Valerie Beral, (20/07/2002) *The Lancet*, 360:187-95. Voir aussi Graham Colditz, MD, *Relationship Between Estrogen Levels, Use of Hormone Replacement Therapy and Breast Cancer*, JNCI (1998) 90:814-823.

14. agence de l'ONU impliquée dans la propagande pro-avortement dans le Tiers-Monde et complice des avortements forcés en Chine communiste.

Une femme qui subit un avortement provoqué avant la naissance de son premier enfant vivante augmente ainsi son risque de souffrir du cancer du sein.

En effet les seins sont particulièrement sensibles aux influences cancérigènes avant la naissance du premier enfant. Lorsqu'une femme est enceinte, le niveau de plusieurs hormones augmente beaucoup dans son corps. C'est notamment le cas pour trois d'entre elles : l'œstrogène, la progestérone, et la hCG (human Chorionic Gonadotropin). Ces trois hormones, surtout la dernière, servent à stimuler les cellules immatures des seins pour les amener à maturité en tant que cellules pleinement différenciées¹. Si ce processus est stoppé artificiellement à cause d'un avortement provoqué, les niveaux d'hormones chutent brutalement, suspendant alors le processus naturel de maturation de nombreuses cellules mammaires. Les chercheurs appellent cela "le souffle hormonal". Ces cellules sont maintenant vulnérables aux cancérigènes parce qu'elles ont commencé le processus de maturation sans pouvoir le terminer. (Les cellules qui ont mûri entièrement sont moins vulnérables aux cancérigènes que celles qui sont dans le processus de maturation).

Ainsi les femmes qui ont des enfants plus précocement sont moins susceptibles au cancer du sein que celles qui accouchent à des âges plus tardifs ou celles qui n'ont pas d'enfants.

Les modèles animaux confirment que les avortements subis dans la jeunesse augmentent le cancer du sein.

Russo et Russo ont étudié dans leurs travaux devenus des classiques² plusieurs groupes de rats auxquels on a donné un produit cancérigène (le DMBA). Ils ont noté que 77% des rates qui ont subi un avortement et 69% des rates vierges ont développé un cancer mammaire, et qu'aucune rate qui a pu mener à bien sa grossesse n'a développé de cancer.

1. Russo J, Russo IH. *Toward a physiological approach to breast cancer prevention*. Cancer Epidemiology, Biomarkers and Prevention. 1994; 3: 353-364.
2. Russo J, Russo IH. *Susceptibility of the mammary gland to carcinogenesis*. Am J Pathol. 1980; 100: 497-512.

La question du lien avortement / cancer du sein n'est pas nouvelle

Dès 1957, Segi et al. ont noté que les femmes qui avaient subi des avortements provoqués avaient un risque double de cancer du sein³. En 1981 Pike et al.⁴ ont publié leur travaux notables qui montrent que les femmes jeunes (moins de 32 ans) qui avaient subi un avortement avant leur première grossesse menée à terme avaient une augmentation de 140% du risque de cancer du sein. De nombreuses études ont suivi, mais en 1994, Daling et al.⁵ ont publié une grande étude qui notait que les femmes qui subissaient un avortement avant leur première grossesse menée à terme avaient une augmentation de 40% du risque. Ce risque augmentait jusqu'à 150% si l'adolescente avait subi l'avortement avant l'âge de 18 ans. De plus, Daling et al. notaient que si ces adolescentes de moins de 18 ans avortaient d'un bébé de plus de 8 semaines, elles souffraient d'une augmentation de 800% du risque de développer un cancer du sein.

Finalement, en 1996, dans ce qui est ouvertement considéré comme la méta-analyse⁶ la plus méticuleuse et la plus complète de tous les articles de recherche jamais réalisés sur la question du lien entre avortement et cancer du sein, Brind et al.⁷ ont trouvé que les femmes qui ont eu un avortement avant leur première grossesse menée à terme subissaient une augmentation de 50% du risque de développer un cancer du sein alors que les femmes qui subissaient un avortement après leur première grossesse menée à terme gardaient une augmentation de risque de 30%.

3. Segi M, et al. *An epidemiological study on cancer in Japan*. GANN. 1957; 48: 1-63.
4. Pike MC, Henderson BE, et al. *Oral contraceptive use and early abortion as risk factors for breast cancer in young women*. Br J Cancer. 1981; 43: 72-76.
5. Daling J, Malone K, et al. *Risk of breast cancer among young women: relationship to induced abortion*. J Natl Cancer Inst. 1994; 86: 1584-1592.
6. c'est-à-dire une synthèse de toutes les études majeures effectuées dans un champ de recherche particulier, conduisant à un calcul de risque pour le regroupement des études.
7. Brind J, Chinchilli M, et al. *Induced abortion as an independent risk factor for breast cancer: a comprehensive review and meta-analysis*. J Epidemiol Community Health. 10/ 1996; 50: 481-496.

Cette étude de Brind et al. a été examinée sous toutes les coutures. Elle est considérée comme "très objective et sans reproche sur le plan statistique"⁸.

Deux "études" plus récentes qui contredisent Brind et al. s'avèrent fausses, malgré leur grande médiatisation

Début 1997, le *New England Journal of Medicine* a publié les résultats d'une grande étude prospective par Melbye et al.⁹ qui prétendaient montrer que l'avortement n'augmentait pas le risque de cancer du sein.

Mais cette étude présente des défauts rédhibitoires qui ont été pointés dans une réponse au *New England Journal of Medicine*¹⁰ et qu'on peut résumer ainsi :

- ◆ les données de Melbye amènent en fait à une augmentation de 44% du risque de cancer du sein due à l'avortement, mais l'étude ne publie pas ce résultat,

- ◆ la période de suivi pour les "cas" (i.e. les femmes ayant eu un avortement provoqué) était inférieure à 10 ans, alors qu'elle était de 20 ans pour le "groupe de contrôle" (i.e. les femmes qui n'avaient pas subi, d'avortement). Une période de suivi de moins de 10 ans n'est pas assez longue pour observer les effets de l'avortement,

- ◆ 30 000 femmes de l'étude qui avaient réellement subi des avortements ont été "reclassifiées" comme n'en ayant pas subi,

- ◆ l'étude notait que les femmes qui avaient subi un avortement après la 12ème semaine conservaient une augmentation de risque de 38%, pendant que les femmes qui avaient eu des avortements tardifs (après 18 semaines) subissaient une augmentation de risque de 89%, statistiquement significative.

Ces deux résultats ont reçu peu d'attention de la part des médias.

Il y a eu aussi une polémique autour de la "partialité du souvenir",

8. Lagnado L. *Study on abortion and cancer spurs fight*. Wall Street Journal. 11 oct. 1996.
9. Melbye M, Wohlfahrt J, et al. *Induced abortion and the risk of breast cancer*. N Engl J Med. 1997; 336: 81-85.
10. Brind J, et al. *Induced abortion and the risk of breast cancer*. N Engl J Med. 1997; 336: 1834.

Suite en page 13

Depuis une cinquantaine d'années, on connaît les «cellules souches» : ce sont des cellules dites multipotentes ou totipotentes, qui ont la capacité de se différencier en des cellules de différentes natures.

D'un point de vue éthique, ces cellules souches se classent en deux catégories :

- ◆ les cellules souches «adultes» qu'on peut récolter dans le cordon ombilical des nouveaux-nés, dans le placenta, dans le gras, dans la moelle osseuse, dans la peau, dans le cerveau, à la base des cheveux, etc. L'usage de ces cellules souches adultes ne pose pas de problème éthique particulier.

- ◆ les cellules souches embryonnaires, provenant d'enfants avortés ou du dépeçage d'embryons congelés abandonnés ou vendus ou d'embryons clonés ; l'obtention de ces cellules implique donc le meurtre d'êtres humains.

Il y a aussi une autre grande différence entre ces deux catégories :

- ◆ les cellules souches adultes permettent réellement de soigner plus de 80 maladies (cancers, leucémies, régénération de peau brûlée, de muscle cardiaque, de vaisseaux sanguins, d'os, de nerfs, etc.)¹ et d'obtenir des guérisons extraordinaires, avec de nouveaux succès et de nouveaux champs d'application découverts chaque jour.

- ◆ les cellules souches embryonnaires sont dans l'impasse car elles ont plutôt tendance à subir des réactions de rejet immunitaire et à dégénérer en cellules cancéreuses ; elles n'ont obtenu aucun succès thérapeutique ; tous leurs promoteurs font des promesses mirobolantes au conditionnel, qui ne se concrétisent pas : ils n'en sont



Le jeune Keone Penn (Georgie, USA) avant son audition par la Chambre des Représentants.

Il souffrait depuis sa naissance d'anémie falciforme (maladie génétique provoquant de l'anémie chronique et de crises de douleur intense qui peuvent entraîner des dommages importants des tissus et des organes vitaux). Il avait déjà subi une attaque cardiaque à l'âge de 5 ans, à la suite de quoi il était transfusé régulièrement pendant 6 ans. En 1998 on ne lui donnait plus que 5 ans à vivre.

C'est alors qu'on l'a traité avec des cellules souches [adultes] de cordon ombilical. Ces dernières ont permis en quelques semaines une régénération complète de son système de production du sang, avec même un changement de groupe sanguin.

Un an plus tard, les médecins ne trouvaient plus de cellules atteintes de falciformation et on le considère aujourd'hui comme guéri. Keone est la preuve vivante de l'efficacité des cellules souches adultes.

même pas aux tests cliniques sur l'homme.

Le Dr Dickès, de l'ACIM, pense que «*Tout l'art des médias est de faire passer les succès des cellules souches adultes sur le compte des cellules embryonnaires en les regroupant sous le vocable de "cellules souches". Ce glissement sémantique ne se comprend que par la volonté de s'en prendre à la vie comme dans l'avortement ou l'euthanasie.*»

Nos collègues américains ont enquêté sur cette partialité absurde des médias et ils ont découvert ceci² :

Certains chercheurs et leurs entreprises prévoient des gains gigantesques avec le trafic d'embryons et le brevetage du vivant ; ils ont déjà réussi des coups de bourse très lucratifs ; ils financent donc une campagne de relations de presse très active pour persuader les journalistes de la réalité de leurs résultats imaginaires. Et les journalistes ne font pas leur métier, ils ne cherchent pas sérieusement à vérifier : ils ignorent presque complètement la responsabilité des cellules souches adultes dans les succès fulgurants et bien documentés que les promoteurs des cellules souches embryonnaires s'attribuent à tort. Il leur est facile de manipuler ces journalistes athées en leur faisant croire qu'ils sont du côté de la science face à un camp religieux qui ne parlerait des cellules souches adultes que pour des motifs éthiques qu'ils méprisent !

L'échec total des recherches sur les cellules souches embryonnaires n'a pas empêché le microcosme gouvernemental français de légiférer puis d'importer des lignées de cellules embryonnaires d'Australie pour prétendument soigner la sclérose latérale amyotrophique, la maladie d'Alzheimer et celle de Parkinson. Il aurait été plus intelligent d'investir sur les cellules souches adultes et dans leur succès, comme on le fait même au Pakistan ; mais l'intelligence n'est pas le fort des journalistes ni des politiciens conformistes qui les écoutent. ■

2. Voir en :

- <http://www.family.org/cforum/fosi/bioethics/faqs/a0027980.cfm>
- <http://www.family.org/cforum/citizenmag/features/a0033066.cfm>
- <http://www.fumento.com/sustemcell.html>
- <http://www.nationalcordbloodprogram.org>

1. Voir en : http://www.corcell.com/expectant/diseases_treated.html#current

BROCHURES et MATÉRIELS ► PRIX RÉDUITS

M., Mme, Mlle : (remplissez au verso) passe commande de :

- ex. de **Ma liberté... sa vie !** à 2 € pièce,
- ex. de **La connexion eugéniste** à 3,5 € pièce,
- ex. de **Itinéraire d'un objecteur de conscience** à 2 € pièce,
- ex. de **Le Sauvetage, une vocation** à 2 € pièce,
- la collection de **quatre brochures** pour 7,5 €,
- pin's des **petits pieds** pour 1,5 € pièce.

Nouveau projet : les Survivants au travail

La société française est en plein changement : il y a de plus en plus de jeunes qui sont d'opinion pro-vie. Il manque une moitié de cette génération qui a été éliminée par l'avortement et les contraceptions abortives. Ceux qui restent sont tous des Survivants.

Nous souhaitons les aider à mieux se former, à devenir des acteurs de la réalité et à atteindre les autres.

Nous sommes ouverts à toutes sortes d'activités. La première d'entre elles est le développement de groupes pro-vie actifs dans les collèges, les lycées, les universités et grandes-écoles, etc.

Le conflit des générations est une plaie qui ne devrait affecter que nos adversaires : **lorsque des jeunes veulent bien s'organiser, apprendre et coopérer avec ceux qui ont accumulé une expérience du combat pro-vie, ils perdent moins de temps et sont plus efficaces.** En effet, nous ne souhaitons pas les "embrigader" mais plutôt favoriser leur action avec le maximum d'indépendance.

L'objectif : il n'est rien moins que de transformer la culture et de faire dominer une culture respectant la vie humaine, de la fécondation à la mort naturelle.

Beaucoup de jeunes sont désenchantés et n'ont aucun espoir dans la société actuelle, mais il suffit parfois de peu pour les aider à faire les bons choix. Dans ce milieu de la vieille Europe où les jeunes filles n'ont pas connu une société accueillante à la vie, où les jeunes garçons sont éduqués pour traiter les filles comme des objets, vous pouvez apporter beaucoup en mettant en avant un choix de style de vie qui proclame la dignité propre à chaque être humain, qu'il soit né ou non.



Notre proposition : nous pouvons vous aider à monter un club pro-vie dans votre établissement, à exercer une influence positive sur les autres élèves, les professeurs, à sauver des vies.

Un club pro-vie vous permettra aussi de vous former et de former les autres sur la valeur que Dieu a donnée à la vie humaine. Vous serez un meilleur témoin défenseur de la vie et vous serez mieux équipé pour porter du fruit.

Comment agir : Vous êtes intéressé par cette proposition ? Faites-nous un mail à :

club@survivants.org

Comment aider : Un tel projet implique des activités et des voyages, donc des coûts. Vous pouvez aider en envoyant vos dons à *La Trêve de Dieu* (le reçu fiscal annuel vous permet de récupérer 60% de vos dons) ou en proposant votre aide pratique dans ces activités très variées.



M., Mme, Mlle :
Prénom :
Adresse :
Code postal :
Ville :
Année de naissance :
Profession :
Tél. / fax : email :
Date et signature :

☒ → Talon à renvoyer à *La Trêve de Dieu*,
BP 167, 92805 Puteaux CEDEX

BU0501

Déclare adhérer à *La Trêve de Dieu*,
(adhérent : 8€, membre actif : 20€,
bienfaiteur à partir de 150€)

Soutiens l'association : don€

Soutiens le projet "*Face à la Vérité*" :€

Veux agir dans un projet pratique et utile

Chèques à l'ordre de La Trêve de Dieu.